



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 23

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **VENDREDI 5 JUIN**

le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20h30,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : **29 mai 2026**

Présents :

BARRAUD Vincent, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, COTTIN Pierre, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques,
BOUCHALAIS-COUZON Cristelle, ARRIVÉ Hervé, ROBERT Nathalie, JEUNESSE André, ULYSSE Karine, BAUDIT
Mathis, AUDEBERT Délizia, RECOUVREUR Anaïs, JOUINOT Sophie, DUJARRIC DE LAGARDE Irène, de LACOUR
SUSSAC Hugues, ROMPILLON Nelly.

Absents avant donné pouvoir : 5

GAGNADRE Josselyne à BUREAU Nadia, BOITIER Jean-Louis à COTTIN Pierre, LEQUES Thierry à ROMPILLON Nelly,
FATRAS Christian DUJARRIC DE LAGARDE Irène, ROHRIG Thomas à RECOUVREUR Anaïs.

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Vincent BARRAUD, maire.

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément
à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 23 voix

Daniel MOTARD en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

**DE 056-2026/06-001 ARRÊT DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30
AVRIL 2026**

Le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 30 avril
2026.

*Le conseil municipal après en avoir délibéré par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE,
0 ABSTENTION*

➤ **ARRETE** le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 30 avril 2026 sans modification.

Pour extrait conforme



Le Maire, Vincent BARRAUD

Le secrétaire, Daniel MOTARD